

Concilier vie familiale et vie professionnelle : Qui garde les jeunes enfants des parents qui travaillent ?

Audrey BOUSSELIN*

Parmi les freins à l'emploi des femmes, les difficultés à concilier la vie familiale et la vie professionnelle sont souvent mises en avant. Pour lever ces difficultés, les pouvoirs publics luxembourgeois se sont notamment engagés à poursuivre et à intensifier les efforts entrepris ces dernières années en matière de promotion de l'offre de structures d'accueil pour jeunes enfants. Dans cette perspective, il est intéressant de dresser un état des lieux des modes de garde des enfants dont la mère exerce une activité professionnelle.

En 2004, c'est près de la moitié des enfants âgés de moins de 12 ans qui vivent dans un ménage où la mère travaille (soit environ 35 000 enfants). Un tiers de ces enfants ne nécessite aucune garde extérieure parce que leur(s) parent(s) ont pu adapter leurs horaires de travail aux besoins de garde. Quant aux autres, la grosse majorité, ils sont régulièrement gardés par d'autres personnes que leurs parents. Quels sont les modes de garde choisis pour ces enfants ? Note-t-on des différences selon le type de ménages ou l'âge de l'enfant ? L'étude des données récentes du PSELL 3 permet de répondre à ces questions.

La « sphère privée » plébiscitée

Si l'on compare le temps total que l'enfant passe au cours de la semaine dans l'un ou l'autre mode de garde, on observe que c'est la sphère privée qui constitue le mode de garde principal des enfants de moins de 12 ans dont la mère travaille : dans 46% des cas, c'est avant tout aux grands-parents, autres membres de la famille, amis ou encore voisins que les enfants sont confiés. Pour les structures d'accueil collectif (crèches, foyers de jour, garderies) et les personnes rémunérées pour ce service (gardienne, Tagesmütter, baby-sitter, employée de maison), ce chiffre est respectivement de 31% et 23%. C'est lorsque les enfants sont gardés dans une structure d'accueil collectif ou par une personne rémunérée que la durée de garde hebdomadaire est la plus élevée : en moyenne respectivement 22 heures/semaine et 20 heures/semaine contre 14 heures/semaine lorsque les enfants sont confiés à la sphère privée.

Des différences selon l'âge de l'enfant et la durée de travail de leur mère...

Selon l'âge de l'enfant, et plus précisément selon qu'il est scolarisé ou non, le mode de garde n'est pas le même. Les enfants non encore scolarisés sont proportionnellement plus nombreux à être gardés dans une structure d'accueil collectif (39%) que les enfants déjà entrés à l'école (25%). Pour ces derniers, le recours à la sphère privée est plus

fréquent (50% contre 41%), de même que le recours à une personne rémunérée (25% contre 20%). Ces différences tiennent notamment au fait que les besoins en garde évoluent avec l'âge de l'enfant. Pour les plus petits, qui ne sont pas encore scolarisés et qui nécessitent une garde pendant toute la période durant laquelle un de leurs parents ne peut les garder, la garde dans une structure d'accueil collectif semble mieux convenir. La garde par une personne rémunérée et la garde par l'entourage se révèlent quant à elles mieux adaptées aux besoins des enfants déjà scolarisés, qui n'ont besoin d'être gardés que ponctuellement (avant/après l'école et les jours où ils n'ont pas cours).

Sans surprise, le choix du mode de garde diffère aussi selon la durée de travail de la mère. Plus d'un enfant sur deux dont la mère exerce une activité professionnelle à temps partiel est confié à la sphère privée, contre un tiers des enfants dont la mère exerce une activité professionnelle à temps plein. Ces derniers sont deux fois plus souvent que les autres (32% contre 16%) gardés par une personne rémunérée. Ces résultats tendent à confirmer le fait que l'aide apportée par l'entourage semble davantage répondre aux besoins de garde ponctuels. Le recours aux structures d'accueil collectif est en revanche sensiblement le même que la mère de l'enfant travaille à temps plein ou à temps partiel (30%).

... ainsi que selon la nationalité, le type de famille et le niveau de vie

En raison de certaines de leurs caractéristiques, les ménages ne font pas tous face au même éventail de choix de modes de garde. En particulier, le recours à la famille ou à d'autres membres de l'entourage pour la garde d'enfants s'avère moins aisé pour certains ménages que pour d'autres. C'est le cas notamment pour les ménages d'origine étrangère. Les enfants portugais sont proportionnellement moins nombreux à être confiés à la sphère privée que les enfants luxembourgeois (41% contre 57%) ; ils sont en revanche presque deux fois plus souvent confiés à une gardienne (34% contre 18%). Quant aux enfants de nationalité étrangère autre que portugaise, près de deux tiers d'entre eux sont gardés dans une structure d'accueil collectif, contre un quart des enfants luxembourgeois et un quart des enfants portugais. L'éloignement du pays d'origine, et donc vraisemblablement de la famille, mais aussi l'arrivée récente sur le territoire luxembourgeois contribuent sans doute à expliquer ces différences¹.

* CEPS/INSTEAD

¹ La comparaison des modes de garde d'enfants selon la nationalité des parents aboutit à des résultats similaires à ceux-ci, qui reposent sur la nationalité des enfants.

La présence dans le ménage d'un ou plusieurs autres enfants devant aussi être gardés influence également le choix du mode de garde. L'aide d'une personne rémunérée est davantage sollicitée lorsque les enfants vivent dans un ménage comptant d'autres enfants à garder (27%) que lorsqu'ils sont les seuls enfants du ménage dans ce cas (18%). Pour ces derniers, la garde dans une structure d'accueil collectif est plus fréquente que pour les autres enfants (36% contre 27%). La proportion d'enfants gardés par la sphère privée est en revanche la même que l'enfant vive dans un ménage où il est le seul à être gardé ou non : 46% dans les deux cas.

Le statut matrimonial de la mère joue également un rôle dans le choix du mode de garde. La garde dans une structure d'accueil collectif est plus fréquente pour les enfants dont la mère n'a pas de conjoint (48%) que pour les autres enfants (27%). Cette différence pourrait s'expliquer par les conditions d'admission en structures d'accueil, qui donnent la priorité aux enfants de familles monoparentales. La garde par la sphère privée est quant à elle choisie pour seulement un tiers des enfants dont la mère n'a pas de conjoint contre près de la moitié des enfants dont la mère vit en couple.

En moyenne, les enfants confiés à une personne rémunérée disposent d'un niveau de vie² plus élevé que les autres enfants : 3200€/mois contre environ 2700€/mois pour les enfants gardés dans les structures collectives ou par la sphère privée. Toutefois, lorsque la nationalité des enfants est prise en compte, ce résultat reste valable pour les enfants luxembourgeois (avec une différence très marquée : près de 4000€/mois contre moins de 3000€/mois) mais pas pour les enfants portugais (environ 1800€/mois quel que soit leur mode de garde). Quant aux enfants de nationalité étrangère autre que portugaise, ceux qui sont gardés par une personne rémunérée ou dans une structure collective disposent d'un niveau de vie sensiblement plus élevé (3300€/mois) que ceux qui sont confiés à la sphère privée (2300€/mois).

Mode de garde principal des enfants en 2004 et durée moyenne de garde hebdomadaire par mode de garde

	Structures d'accueil collectif (crèches, garderies, foyers de jour)	Personne rémunérée (gardienne, Tagesmütter, baby- sitter, employée de maison)	Sphère privée (grands-parents, autres membres de la famille, amis, voisins)	Total
Scolarisés	25%	25%	50%	100%
Non scolarisés	39%	20%	41%	100%
Ensemble	31%	23%	46%	100%
Durée moyenne hebdomadaire	22 heures	20 heures	14 heures	

Champ : enfants âgés de moins de 12 ans en 2004 gardés régulièrement par d'autres personnes que leurs parents et qui vivent dans un ménage où la mère exerce une activité professionnelle.

Guide de lecture : 31% des enfants âgés de moins de 12 ans dont la mère exerce une activité professionnelle sont gardés dans une structure d'accueil collectif. La durée moyenne de garde hebdomadaire dans une structure collective est de 22 heures.

Sources : PSELL-3/2004, CEPS/INSTEAD, STATEC

² Le concept de niveau de vie permet de comparer le revenu disponible de ménages de composition familiale différente. Ce niveau de vie est obtenu en divisant le revenu disponible par le nombre d'unités de consommation recensé dans le ménage, qui tient compte à la fois du nombre de personnes présentes dans le ménage, et du fait que la vie commune permet de faire des économies d'échelle. Le premier adulte du ménage représente 1 unité de consommation, chaque adulte de 14 ans ou plus en représente 0,5, et chaque enfant de moins de 14 ans en représente 0,3. Pour l'année 2004, le niveau de vie moyen des individus est de 2536€/mois.

La source de données : Le PSELL-3 (*Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg*) est une enquête qui a été lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en oeuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 sera réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme statistique *EU-SILC* de l'Union Européenne (*European Union - Statistics on Income and Living Conditions*) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres. Plus d'infos : www.ceps.lu/vivre.